



COMPTE RENDU DE LA 228^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

DATE

13 juin 2023

LIEU

Hybride (Visioconférence et Montréal)

PRÉSENCES

Marc Dunn, Gouvernement de la Nation crie
Tina Petawabano, Gouvernement de la Nation crie
(à distance)
Melissa Saganash, Gouvernement de la Nation crie
Vanessa Chalifour, Québec (à distance)
Brigitte Goulet, Québec (à distance)
Mélanie Savoie, Québec

Alexandre-Guy Côté, Canada
Madeleine Green, Canada
Jean-Olivier Roy, Canada (à distance)

Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive
Mathilde Butler, analyste en environnement
Eva Wolf, agente de secrétariat (à distance)

ABSENCES

Manon Cyr, Québec

OBSERVATEUR

Benoit Péloquin, Environnement et Changement climatique Canada

MOT DE BIENVENUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

L'ordre du jour (voir [annexe 1](#)) est adopté avec ajouts (« Révision du règlement des matières dangereuses », « Plan d'affectation du territoire public », « Feux de forêt ») sous une proposition de Vanessa Chalifour, secondée par Alexandre-Guy Côté.

ADMINISTRATION

Adoption du compte rendu de la 227^e réunion

Le compte rendu de la 227^e réunion est adopté avec corrections mineures sous une proposition d'Alexandre-Guy Côté, secondée par Mélanie Savoie.

Suivi des actions de la 227^e réunion

La directrice exécutive fait le suivi des actions de la 227^e réunion. Un membre recommande que les noms des personnes mentionnés dans le document soient dorénavant inscrits au complet, pouvant ainsi servir, au besoin, de référence et de source d'informations. La directrice exécutive va procéder à la mise à jour du document.

Suivi du budget et de la subvention

La directrice exécutive présente l'état des résultats en date du 31 mai 2023. Elle mentionne que la demande d'augmentation a été acceptée et que la subvention a été reçue en un seul versement. Les membres échangent sur la possibilité d'améliorer le processus de la demande de subvention.

Production du rapport des activités 2022-2023

La directrice exécutive informe les membres que le rapport d'activités est terminé et les remercie pour leur participation. Le rapport sera envoyé à l'Administratrice provinciale d'ici la fin du mois de juin. C'est seulement à la suite du dépôt du rapport d'activités à l'Assemblée nationale que celui-ci pourra être partagé avec les Administrateurs cri et fédéral. La directrice exécutive demande aux membres si ce point pourrait être mis à l'ordre du jour pour la rencontre avec l'Administratrice provinciale en septembre. Les membres proposent qu'elle vérifie tout d'abord l'encadrement légal en lien avec le dépôt du rapport des activités et le partage avec les Administrateurs avant le dépôt à l'Assemblée nationale. Par la suite, la nécessité de discuter du point avec l'Administratrice provinciale sera évaluée.

Prochaines réunions

La directrice exécutive confirme que la rencontre avec l'Administratrice provinciale se tiendra durant la prochaine réunion (6 septembre 2023) à Québec. La directrice exécutive va préparer un projet d'ordre du jour qui sera discuté lors de la prochaine rencontre du CA prévue au cours de la semaine du 19 juin 2023.

La réunion 230 se tiendra à Mistissini et aura lieu en novembre 2023. Les membres discutent des différentes options de déplacement et aimeraient évaluer la possibilité d'utiliser un vol nolisé. La directrice exécutive va demander des soumissions et partager l'information avec les membres.

La réunion 231 se tiendra le 13 mars 2024 à Montréal.

Mise à jour des sous-comités

La directrice exécutive passe en revue la liste des sous-comités. Les membres décident que les sous-comités « Politique relations nation autochtone (MFFP) » et « Mission » seront retirés de la liste. Le sous-comité « Stratégie MAMH » est renommé « Planification territoriale » et le sous-comité « Caribou » est renommé « Faune ». Le sous-comité « Portrait législatif » est ajouté.

La liste des membres pour chacun des sous-comités est mise à jour.

Le point « Sous-comités » sera ajouté à l'ordre du jour de toutes les réunions pour faire une mise à jour régulière. Si aucun changement n'est nécessaire, on passera simplement au point suivant.

Plan stratégique

La directrice exécutive résume les étapes de l'élaboration du plan stratégique et présente une version synthétisée.

Le plan stratégique est adopté sous une proposition d'Alexandre-Guy Côté, secondée par Vanessa Chalifour.

La directrice exécutive va coordonner la traduction en anglais et en langue crie, puis va contacter la graphiste.

Vacances estivales

La directrice exécutive demande aux membres de lui envoyer leurs dates de vacances.

DOSSIERS

Portrait législatif et réglementaire

La directrice exécutive rappelle aux membres que le comité a fait appel à Catherine Choquette et son groupe de recherche de l'Université de Sherbrooke pour préparer un inventaire des lois et des règlements fédéraux et provinciaux qui s'appliquent sur le territoire en fonction du mandat du CCEBJ. Une présentation a eu lieu en novembre 2022 sur l'état d'avancement. Le rapport a été déposé au CCEBJ en février 2023. Ce dernier inclut également une explication de l'encadrement législatif, majoritairement d'un point de vue de la gouvernance.

Le sous-comité s'est rencontré et a conclu que certains points devaient être modifiés dans le rapport :

- Mettre l'accent sur la vulgarisation du rapport par l'ajout de tableaux synthèse;
- Valider l'inventaire des lois et des règlements qui ont été listés par l'équipe de M^{me} Choquette;
- Ajouter une préface par le CCEBJ pour expliquer le contexte et les objectifs du rapport.

Le rapport sera finalisé durant l'été en vue d'une adoption en septembre 2023.

Caribou

La directrice exécutive informe les membres que du côté fédéral, le gouverneur en Conseil a décidé de ne pas aller de l'avant avec un décret et que les discussions entre les parties se poursuivent. Du côté provincial, la stratégie du Québec n'a pas encore été présentée.

Activité minière

La directrice exécutive précise que dans le cadre de la consultation sur le développement harmonieux de l'activité minière du Québec, une rencontre virtuelle d'une demi-journée a été organisée par le MRNF avec les Premières Nations pour discuter des enjeux. Le CCEBJ y a participé. Des rencontres régionales ont eu lieu en visioconférence, dont une pour la région Nord-du-Québec. La directrice exécutive y a participé, mais le Gouvernement de la Nation crie n'avait pas été invité. Peu de participants étaient présents. Par la suite, un mémoire a été envoyé au MRNF en mai 2023.

La directrice exécutive va envoyer le mémoire aux membres et fera un suivi auprès du MRNF.

Loi sur les pêches

La directrice exécutive dresse un bilan du dossier. La troisième vague de mobilisation a débuté. Comme pour les deux premières vagues, un tableau d'analyse qui présentera tous les éléments de la vague de mobilisation sera préparé afin de déterminer les priorités et les champs d'action. Les commentaires pour les différentes initiatives doivent être envoyés à l'automne 2023 (octobre-novembre, selon l'initiative). La directrice exécutive et l'analyste vont travailler sur ce dossier.

La directrice exécutive souligne que le CCCPP travaille aussi sur ce dossier et qu'il serait pertinent d'organiser une réunion conjointe entre les membres du CCEBJ, du CCCPP et du MPO afin d'obtenir plus d'informations. Elle va contacter l'analyste du CCCPP pour coordonner la rencontre avec le MPO.

PAFIT

La directrice exécutive résume le dossier et le rôle du CCEBJ jusqu'à présent. Le CCEBJ a embauché une firme externe, Le groupe CAF, pour effectuer l'examen. Le rapport a été finalisé et envoyé au MRNF en février 2023. Le comité est en attente d'une rétroaction du MRNF. Le rapport sera ensuite traduit et envoyé aux collaborateurs, ainsi que publié sur le site web.

Par la suite, les membres échangent sur le rôle du CCEBJ dans le dossier. Depuis la signature de la CBJNQ, la situation a évolué. L'arrivée du CCQF a également changé un peu le contexte, ce dernier effectuant aussi l'examen des PAFIT. Pour le CCEBJ, c'est un exercice qui demande de grandes ressources financières et humaines. Il serait pertinent que le secrétariat effectue un bilan historique de l'implication du CCEBJ en lien avec l'examen des PAFIT afin d'évaluer son rôle à l'avenir.

Redevance sur l'eau – modifications réglementaires (Québec)

La directrice exécutive explique que le CCEBJ avait reçu des invitations pour commenter deux projets de modification réglementaire : le Règlement de la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau et le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau. La date limite pour commenter était le 27 mai 2023. À première vue, les modifications réglementaires ne semblaient pas être d'intérêt pour le CCEBJ, mais une analyse plus poussée sera nécessaire. Une demande de présentation pourrait être faite auprès du MELCCFP, au besoin.

Règlement sur le domaine hydrique de l'État (Québec)

La directrice exécutive précise que le CCEBJ a été interpellé dans le cadre des consultations préliminaires pour la révision du Règlement sur le domaine hydrique de l'État. Le délai pour commenter est le 30 juin 2023. L'analyste explique que le contenu de la documentation reçue est de nature très technique et qu'il est encore difficile d'identifier les éléments ayant une implication directe sur le chapitre 22. Une rencontre avec les responsables au MELCCFP serait pertinente afin de mieux orienter les commentaires.

Les membres décident de créer un sous-comité composé de Marc Dunn, Jean-Olivier Roy et Vanessa Chalifour afin de procéder au travail d'analyse. La directrice exécutive va préparer une note d'information qu'elle va partager avec le sous-comité dès que possible.

RESAEU

La directrice exécutive résume le dossier et mentionne que le CCEBJ n'avait pas produit de commentaires lors des consultations antérieures. Une réunion a eu lieu le 8 juin 2023 dont le contenu fut très opérationnel et technique. Les membres décident de ne pas émettre de commentaires.

Biodiversité (Plan nature 2030 du Québec et Stratégie canadienne 2030 pour la biodiversité)

Pour le Plan nature 2030 du Québec, la directrice exécutive mentionne que la date limite pour commenter est le 14 juillet 2023. Une consultation sur les orientations et le projet de plan est prévue à l'automne 2023. Le but est d'adopter un plan au printemps 2024. Le CCEBJ a participé à une rencontre d'information le 7 juin 2023 et la directrice exécutive va partager aux membres une note d'information incluant les commentaires de l'analyste et ceux des membres. Un membre souligne que les délais sont très ambitieux.

Pour la Stratégie canadienne 2030 pour la biodiversité, la directrice exécutive informe qu'il y a eu un atelier le 15 mai 2023 au cours duquel ECCC a annoncé qu'il y aurait des séances ciblées d'engagement, un travail qui s'effectuera avec les communautés autochtones. Le CCEBJ a jusqu'au 31 juillet 2023 pour commenter. La stratégie sera prête pour consultation lors du premier trimestre 2024.

Les membres décident de créer un sous-comité pour travailler sur les deux dossiers. Il sera composé de Graeme Morin, Mélanie Savoie et Madeleine Green.

Ébauche de la politique sur les menaces imminentes

La directrice exécutive explique que le CCEBJ a été interpellé dans le cadre de la consultation pour l'élaboration d'une politique sur l'évaluation des menaces imminentes en vertu des articles 29 et 80 de la Loi sur les espèces en péril. Il n'y a pas de modification prévue de la loi, mais l'objectif de la politique est d'assurer la cohérence de l'interprétation de la ou des menaces imminentes et son application. Le délai pour commenter est fixé au 14 juillet 2023. La directrice exécutive souligne qu'elle va avoir plus d'informations par l'intermédiaire de l'analyste du CCCPP qui est en communication avec M^{me} Marie-Hélène Dickey d'ECCC. Après discussion, les membres sont d'avis de seulement demeurer à l'affût du dossier. La directrice exécutive va envoyer un courriel à M^{me} Dickey pour lui faire part de la décision du CCEBJ de ne pas commenter.

Effets cumulatifs

La directrice exécutive effectue un retour sur l'état du dossier. Les membres ont adopté un plan d'action incluant quatre pistes d'actions sur lesquelles travailler. Dans le plan stratégique 2023-2028, l'objectif est de développer une stratégie pour chacune de ces quatre pistes d'action et d'émettre des recommandations. La stratégie pour les données a déjà été adoptée et le comité doit maintenant la mettre en œuvre. La stratégie pour la planification régionale est en cours de développement. La politique régionale et les directives sont les deux dernières pistes d'action pour lesquelles des stratégies devront être élaborées. L'analyste va reprendre le dossier dans le courant de l'été pour relancer les travaux.

Révision du Règlement sur les matières dangereuses

La directrice exécutive informe les membres que le CCEBJ a été interpellé dans le cadre de la préconsultation pour le projet de révision sur le règlement des matières dangereuses. La date limite d'origine pour commenter était le 31 mai 2023, bien qu'il ait été confirmé que les commentaires seront reçus même si la préconsultation est terminée. La directrice exécutive va vérifier si cela s'applique au Territoire et va partager aux membres le document qu'elle a reçu.

Plan d'affectation du territoire public (PATP)

Un membre fait le bilan du dossier. La situation des feux de forêt a ralenti le processus et il ne manque que les approbations finales. Le CCEBJ devrait recevoir des nouvelles dans les prochaines semaines. Le membre va s'informer de la progression du dossier et communiquer l'information aux autres membres.

Feux de forêt

Les membres discutent de la situation des feux de forêts au Québec qui s'avère la plus critique jamais connue jusqu'ici. Ils sont d'avis d'inclure ce point dans le dossier des changements climatiques.

À la suite des échanges entre les membres, la directrice exécutive résume les deux axes sur lesquels le CCEBJ pourra se pencher : l'aspect environnemental (historique et étude des feux sur le territoire) et l'impact à court terme sur les processus de consultation sur le Territoire.

À ce sujet, les membres sont d'avis que le CCEBJ joue un rôle de rassembleur d'informations et d'acteur afin de mettre de l'avant la problématique des feux de forêts ou autres aléas climatiques (ex. inondations, glissements de terrain) qui sont des conséquences directes des changements climatiques. Le sous-comité changements climatiques va se pencher sur la question.

Gestion des matières résiduelles

Les membres échangent sur la pertinence faire un suivi du BAPE de 2022 sur l'état et la gestion des résidus ultimes avec l'Administratrice provinciale. La directrice exécutive va voir s'il est possible d'effectuer un suivi concernant les conclusions du rapport du BAPE avant d'aborder le point avec l'Administratrice provinciale.

AJOURNEMENT

Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive
Adopté le 6 septembre 2023

